CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 14 décembre 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 portant réforme des consultations pour enfants', portant le numéro 70.691/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 13 janvier 2022 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡ LW-BEMVLCIFF-HAGJBMW‡